

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE **PROJET de SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau)

sur le bassin versant du Lez **EST OUVERTE**

**DU 8 AVRIL 9H AU 17 MAI 12H,
VOUS POUVEZ CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUÊTE,
VOUS EXPRIMER ET POSER VOS QUESTIONS**

CONSULTEZ LE DOSSIER

En version en ligne :

- sur le site internet du SMBVL : www.smbvl.fr/le-smbvl/enquetes-publiques/projet-sage
- sur les sites internet des préfectures de la Drôme et du Vaucluse
- sur le site du registre dématérialisé www.registre-dematerialise.fr/5193

En version papier sur les lieux de permanence :

- A Valréas : Hôtel de ville, place Aristide Briand
- A Bollène : Hôtel de ville, place Henri Raynaud de la Gardette
- A Suze la Rousse : Hôtel de ville, 28 place du champ de Mars
- A Roche Saint Secret Béconne : Hôtel de ville, 5 place de l'Eglise.

EXPRIMEZ-VOUS

Sur le registre dématérialisé :

www.registre-dematerialise.fr/5193

Par mail :

enquete-publique-5193@registre-dematerialise.fr

Sur les registres papiers des lieux de permanence et lors des permanences du commissaire enquêteur :

- le 8 avril (9h-12h) à Valréas,
- le 12 avril (14h-17h) à Suze la Rousse,
- le 16 avril (9h-12h) à Bollène,
- le 18 avril (14h-16h) à Roche Saint Secret Béconne,
- le 23 avril (9h-12h) à Suze la Rousse,
- le 30 avril (14h-17h) à Bollène,
- le 14 mai (9h-12h) à Roche Saint Secret Béconne,
- le 17 mai (9h-12h) à Valréas).

L'ESSENTIEL

• De quoi s'agit-il ?

Le SAGE est un outil de gestion locale pour protéger l'eau et les milieux aquatiques tout en prenant en compte le risque inondation. Il planifie des actions et vise la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

• Un outil juridique

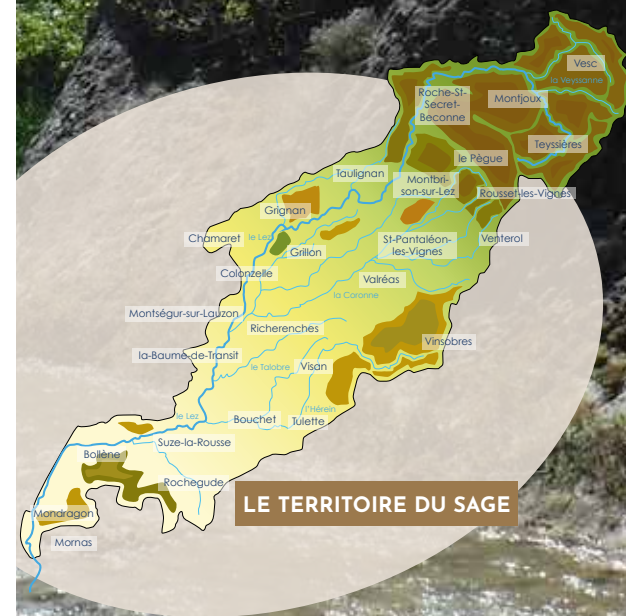
Le SAGE dispose d'une portée juridique : il s'impose aux documents d'aménagement du territoire et aux décisions administratives.

• La Commission Locale de l'Eau (CLE)

Véritable « Parlement local de l'eau », la CLE élabore, met en œuvre et assure le suivi du SAGE. Elle est composée d'élus, de représentants des services de l'Etat et d'usagers.

• Un territoire cohérent

Le SAGE du Lez s'inscrit sur le territoire du bassin versant du Lez.



LE TERRITOIRE DU SAGE

LES ENJEUX DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU LEZ ET CE QUE PRÉVOIT LE SAGE



PRÉSERVATION/RESTAURATION DE LA DYNAMIQUE NATURELLE DE LA RIVIÈRE

ENJEU : concilier la dynamique naturelle des cours d'eau et les usages humains.

DIAGNOSTIC : pour bien fonctionner, un cours d'eau a besoin de bouger latéralement (capacité à divaguer) et en hauteur (dépôt de graviers/incision du lit). Certaines portions des cours d'eau sont contraintes.

ACTIONS DU PROJET DE SAGE :

- Respecter un espace de bon fonctionnement dédié aux cours d'eau,
- Retrouver la dynamique naturelle sur certains secteurs lorsque cela contribue à diminuer le risque d'inondation sur des enjeux.



RESSOURCE EN EAU

ENJEU : partager l'eau entre tous les usages et les milieux aquatiques.

DIAGNOSTIC : les cours d'eau manquent régulièrement d'eau. Les besoins en eau l'été sont croissants alors que la ressource diminue.

ACTIONS DU PROJET DE SAGE :

- Economiser l'eau,
- Limiter les prélèvements,
- Rechercher et mettre en œuvre toutes les solutions d'adaptation au changement climatique.



MILIEU NATUREL

ENJEU : préserver et restaurer les milieux aquatiques et les zones humides.

DIAGNOSTIC : des milieux aquatiques et des zones humides remarquables sur notre territoire mais des dégradations et des menaces par certaines activités humaines et par le changement climatique.

ACTIONS DU PROJET DE SAGE :

- Rendre les milieux plus résistants au changement climatique en supprimant des aménagements contraignants qui n'ont plus d'usages,
- Préserver les ripisylves,
- Préserver toutes les zones humides et en restaurer certaines.



QUALITE DES EAUX

ENJEU : amélioration et maintien d'une bonne qualité de l'eau.

DIAGNOSTIC : la qualité de l'eau des cours d'eau est encore régulièrement altérée.

ACTIONS DU PROJET DE SAGE :

- Protéger dans le temps les ressources en eau potable,
- Réduire toutes les sortes de pollution (assainissement, pesticides).



GESTION DES INONDATIONS

ENJEU : gérer le risque inondation en tenant compte du fonctionnement des cours d'eau.

DIAGNOSTIC :

- Un territoire sensible aux inondations,
- Des phénomènes de ruissellement pluvial mal connus et de plus en plus fréquents,
- Des cours d'eau parfois contraints par la main de l'homme.

ACTIONS DU PROJET DE SAGE :

- Préserver les zones d'expansion de crues,
- Gérer les eaux pluviales de manière durable en favorisant l'infiltration,
- Intégrer le risque de ruissellement dans l'aménagement du territoire.



ANIMATION, SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

ENJEU : sensibiliser et promouvoir des pratiques adaptées à la préservation de l'eau et de la biodiversité associée.

DIAGNOSTIC : chaque citoyen connaît-il les bons gestes à adopter, le fonctionnement des cours d'eau ?

ACTIONS DU PROJET DE SAGE :

- Acquérir et valoriser la connaissance des cours d'eau et des eaux souterraines,
- Déployer une animation adaptée,
- Développer une stratégie de communication ciblée.